

SICTREM

Syndicat Intercommunal de Collecte et
Traitements des RESidus Ménagers



RAPPORT D'ACTIVITES 2012

SOMMAIRE

- ① Mot du Président
- ② Présentation du modèle de matrice Compta coût
- ③ Présentation du Syndicat
- ④ Réunions du comité syndical
- ⑤ Compte administratif 2012
- ⑥ Les flux de déchets :
 - 5.1. Le compostage individuel et les broyeurs à végétaux
 - 5.2. Les Ordures ménagères résiduelles
 - 5.3. Le tri sélectif
 -  Bilan du tri + OM
 - 5.4. Déchèteries
 -  Bilan déchets collectés
- ⑦ Glossaire

①

Mot du Président



Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les délégués des Communes et Communautés de Communes,

Mesdames et Messieurs,

Pour la première fois depuis que je préside le Sictrem de Baugy, le coût de redevance a baissé et de façon significative. Grâce aux efforts des uns et des autres, les résultats financiers m'ont permis de proposer au comité syndical une diminution de 9% du recouvrement de la redevance. Cette décision est vraisemblablement un cap important qu'il faudra tenir à moyen terme, d'autant que la perspective de contraintes réglementaires dans la gestion des déchets ménagers va vous imposer un autre mode d'organisation. Des perspectives de regroupement avec d'autres collectivités sont en marche, la séparation du flux des plastiques montre que d'autres chemins sont possibles pour conforter nos choix pour un meilleur environnement. Seul, le Sictrem ne peut guère avancer. Aussi, je remercie l'Etat, le Conseil général, la région Centre pour le Pays de Bourges, l'Ademe et autres partenaires qui, sans leurs aides financières et techniques, apportent leurs soutiens aux projets du Sictrem de Baugy.

Jean-Pierre Pille
Président du Sictrem de Baugy

②

Présentation du modèle de matrice Compta-coût

Matrice standard de présentation des coûts du service déchets - Sictrem de Baugy

Ci-dessous, le **modèle** de matrice compta-coût du Sictrem de Baugy, les coûts présentés dans le rapport d'activité 2012 sont directement issus de cette matrice remplie (total charges - total produits pour chaque flux)

		FLUX DE DECHETS					Total
		Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM PAV			Déchèteries	
			Corps creux	Papiers / cartons	Verre		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure					
	Fonctionnelles	Communication					
	techniques	Prévention					
	techniques	Collecte					
	techniques	Transit/transport					
	techniques	Tri/Conditionnement					
	techniques	Broyage/Compostage					
	techniques	Valorisation					
	techniques	Stockage CET2					
	techniques	Stockage CET3					
	techniques	Enlèvement/Traitement déchets dangereux					
TOTAL CHARGES							
Produits	industriels	Matériaux					
	Soutien	Soutien accordé par les sociétés agréées					
	Aides	Aides "reprises" aux investissements					
	Aides	Fonctionnement & communication					
TOTAL PRODUITS							
Autres infos	Autres infos	TEOM					
	Autres infos	REOM					
	Autres infos	RS & assimilés					
	Autres infos	Contributions des collectivités					
	Autres infos	Montant de la TVA acquittée					

③

Présentation du SICTREM

Présentation

SICTREM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des RESidus Ménagers



Le SICTREM se compose de :

✓ 3 communautés de communes :

- La Septaine pour les communes de Savigny en septaine, Avord, Crosses, Jussy-Champagne, Farges en septaine, Nohant en Gout, Osmoy, Baugy, Saligny le vif, Villequiers, Villabon, Gron, Laverdines, Vornay, Soye en Septaine, Etrechy et Chaumoux-Marcilly
- Les Rampennes pour les communes de Levet, Sennecay, Vorly, Ste Lunaise et Lissay-Lochy.
- Pays de Nérondes pour la commune de Bengy sur Craon

✓ 2 communes :

- Sévry
- Couy

Le SICTREM comprend 13 842 habitants.

④

Réunions du comité syndical

COMITE SYNDICAL

Les membres du comité syndical se sont réunis 6 fois dans le courant de l'année 2012 :

- 08 février 2012 à Soye en Septaine
- 11 avril 2012 à Bengy/Craon
- 27 juin 2012 à Jussy Champagne
- 13 septembre 2012 à Baugy
- 18 octobre 2012 à Bengy/Craon
- 13 décembre 2012 à Crosses

Voici les principales décisions :

08 février 2012

➤ Information sur la protection des déchèteries: pose et plantation de haies pour les déchèteries d'Avord et Baugy pour 14 517 € HT, avec une subvention D.E.T.R. de 60 %.

➤ Abri pneu: étude de la mise en place d'un abri bois avec une porte grillagée à la déchèterie d'Avord pour collecter les pneus via la filière Aliapur.

➤ Filière plastique: le Sictrem a trouvé une filière pour recycler le plastique de déchèterie (plastique dur et souple) qui est actuellement mis avec le tout venant et finit en enfouissement. Pour cela, il est nécessaire de mettre en balle le plastique et donc le coût de ce projet est le suivant :

- Presse à balles :	40 000 € ht
- Elévateur :	15 000 € ht
- Bennes :	15 000 € ht
Soit un total de	70 000 € HT

Plan de financement :

- Conseil Général (25 %)	17 500 € ht
- Fonds propres du Sictrem	52 500 € ht

➤ Communication: le Sictrem souhaite réaliser courant 2012 diverses opérations de communication afin d'améliorer et de rappeler les consignes de tri.

Le coût de ces opérations de définit de la manière suivante :

- 2 feuilles d'information :	2 986 € ht
- sacs de tri	11 400 € ht
- autocollants « stop pub »	400 € ht
soit un coût total de	14 786 € ht

Plan de financement :

- Conseil Général (25 %)	3 696.50 €
- Fonds propres du Sictrem	11 089.50 €

➤ Contrat d'accompagnement dans l'emploi: contrat de 20/35^{ème} pour le gardiennage de la déchèterie d'Avord le vendredi après midi et le samedi toute la journée, de même que pour le remplacement des gardiens en cas d'absence et congés.

11 avril 2012

- Compte administratif 2011
- Affectation du résultat
- Compte de gestion 2011
- Budget 2012

➤ Redevance ordures ménagères pour la CDC La Septaine: il convient de demander une somme supplémentaire à la CDC La Septaine, soit 39 008.54 € qui sera recouvrée mensuellement. Cette somme correspond à l'adhésion des communes de Chaumoux Marcilly et Etréchy à la CDC La Septaine à compter du 1^{er} janvier 2012.

➤ Filière plastique: modification :

- Presse à balles :	42 809 € ht
- Elévateur :	14 800 € ht
- Bennes :	16 500 € ht
Soit un total de	74 109 € ht

Plan de financement :

- Conseil général (25 %)	18 557.25 €
- DETR (55 % hors bennes)	31 684.95 €
- Fonds propres du Sictrem	23 896.80 €

➤ Les auto entrepreneurs: cette catégorie professionnelle sera insérée dans le règlement des déchèteries au même titre que les artisans/commerçants

➤ Sacs de tri: la commande est passée et un sac sera distribué à chaque foyer du Sictrem.

27 juin 2012

➤ Taux d'avancement de grade: 100% pour l'avancement d'adjoint technique 1^{ère} classe au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

➤ Déchèterie de Levet: création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet de 25/35^{ème} suite au départ à la retraite du gardien de la déchèterie de Levet qui était en contrat d'accompagnement à l'emploi.

➤ Filière plastiques: la demande de financement pour la presse et le chariot a été déposée. La subvention du Conseil Général est acquise. Une demande avec lettre de motivation a été envoyée à la Préfecture. Le dossier sera étudié en octobre. Des contacts ont été pris avec les Terroirs d'Angillon et les Terres Vives pour leur proposer d'apporter leurs plastiques au Syndicat.

➤ Rapport d'activités 2011

➤ Périmètre du Sictrem : suite à la dissolution de la CDC des Rampennes, trois arrêtés ont été pris concernant l'adhésion :

- des communes de Lissay Lochy & Vorly à la communauté d'agglomération de Bourges Plus
- de la commune de Senneçay à la CDC du Dunois
- des communes de Levet et Sainte Lunaise à la CDC ABC

De ce fait, Levet et Sainte Lunaise seront rattachés au Smirtom.

La CDCI avait abondé dans le sens de la délibération prise le 16 juin 2011, à savoir maintenir le périmètre du Syndicat. Interrogé par le président sur la possibilité de la CDC ABC à adhérer à deux syndicats, voici la réponse de la préfecture :

« Dans ce cas de figure, c'est la CDC des Rampennes qui est membre du Sictrem, et non pas les communes directement. Le retrait des communes de la CDC des Rampennes pour adhérer à une autre CDC vaut réduction du périmètre du Sictrem et coupe donc tout lien juridique entre le syndicat et les communes.

Et la CDC ABC ayant la compétence ordures ménagères qu'elle a déléguée au Smirtom, la situation des deux communes Levet et Ste Lunaise sera alignée sur celle des autres communes de la CDC ABC, c'est-à-dire que la CDC adhèrera au Smirtom pour l'ensemble de son territoire.

La sortie des Rampennes et l'entrée à ABC se faisant concomitamment, les communes ne reprennent pas la compétence entre leur sortie d'une CDC et leur entrée dans la CDC d'accueil, et ne peuvent donc pas en disposer.

En conséquence, je vous confirme que dans le cadre de la procédure d'extension de la CDC ABC aux communes de St Baudel, Levet et Ste Lunaise, il n'est pas possible que la CDC ABC adhère au Sictrem pour une partie de son territoire.

Pour votre complète information, je vous précise que si dans ce cas précis la réponse est négative, dans l'absolu une CDC peut adhérer à deux syndicats d'ordures ménagères différents si les adhérents d'origine au syndicat d'ordures ménagères sont les communes et non la CDC. A titre d'exemple, si la CDC des Rampennes n'avait pas eu la compétence ordures ménagères, et que les communes des Rampennes soient adhérentes directement au Sictrem, la CDC ABC aurait été, à compter du 1^{er} janvier 2013, en représentation-substitution de Levet et Ste Lunaise au sein du Sictrem, tout en restant membre du Sictrem pour le reste de son territoire. »

En ce qui concerne nos contrats de prestation de service, ils vont jusqu'au 31/12/2014. Nous proposons des conventions tri-partites ou avenants entre le Smirtom, l'Agglo, la CDC le Dunois, le prestataire et le Sictrem pour chaque contrat pour une facturation émise par les prestataires au prorata du tonnage ou du nombre d'habitants selon les contrats. Les conventions ou avenants seront soumis au contrôle de légalité de la préfecture.

Pour ce qui est de la déchèterie de Levet, le gardien est aujourd'hui employé par Aser 18. Le syndicat maintient cet emploi de la même façon jusqu'au 31/12/2012.

18 octobre 2012

➤ Renouvellement contrat C.A.E.

Le comité syndical :

- décide de renouveler le CAE du 10/11/2012 au 09/08/2013 par le biais de convention et contrat ;
- fixe la durée de service à 20 heures par semaine, rémunérées à hauteur du SMIC horaire en vigueur ;
- précise que l'agent fera fonction de gardien de déchèterie ;
- accepte la participation financière de l'Etat, à hauteur de 80 % en vigueur pour l'année 2012 sur la base maximum de 20/35^{ème} ;
- autorise le Président à signer tout document afférent à ce renouvellement.

➤ Filière plastique

Monsieur le Président expose l'état d'avancement du projet de la filière plastique, à savoir :

- la demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général et de l'Etat
- le Conseil Général a pris un arrêté accordant cette subvention ; concernant la DETR, le dossier est complet, mais pas prioritaire pour 2012 et ne sera présenté qu'en 2013.

Au vu de la situation financière du syndicat, des intérêts économiques, environnementaux et du dossier complet de ce projet, le Président propose d'en commencer la mise en place sans attendre la réponse de l'Etat.

Le comité accepte que le Président signe tous les contrats, conventions et dossiers afférents à ce projet, notamment :

- marché fournitures (presse, élévateur et bennes)
- contrat de location du hangar
- contrat de transport des bennes
- contrat de reprise plastique

➤ Décisions modificatives

➤ Question diverse

Une déléguée signale que des pneus, des pare-chocs sont déposés sur la plateforme du point d'apport volontaire et demande qui peut intervenir ?

Réponse : le maire a le pouvoir de police et peut donc sanctionner ces faits.

13 décembre 2012

➤ Réduction du périmètre du Sictrem

- Transferts consécutifs à la réduction du périmètre du Sictrem (Levet et Sainte Lunaise)
- Transferts consécutifs à la réduction du périmètre du Sictrem (Senneçay)
- Transferts consécutifs à la réduction du périmètre du Sictrem (Vorly et Lissay Lochy)

- Biens à réformer
- Transfert de l'armoire Déchets Ménagers Spéciaux

➤ Redevance d'ordures ménagères pour les communautés de communes

Après examen du compte administratif prévisionnel et au vu des résultats, le Président propose une diminution de 9 % du montant de la redevance ramenant le coût moyen de 74 à 67 €.

Délibération des sommes demandées à la CDC La Septaine : 710 468.00 € et CDC du Pays de Néronde : 45 761.00 €

➤ Tarif de la redevance d'ordures ménagères pour le Sictrem.

Montant de la redevance par type de foyer : 1 personne : 88.82 € ; 2 personnes : 117.65 € ; 3 personnes : 146.49 € ; 4 personnes : 160.90 € ; 5 personnes et + : 175.32 € ; résidence secondaire, poste, gîte : 117.65 € ; salle privée : 198.39 € ; restaurant : 232.99 € ; entreprise/commerce/artisan indépendant : 117.65 €

➤ Renouvellement de divers contrats arrivant à échéance

- Maintenance du logiciel « Coloris »
- Déchets médicaux (GIP)

➤ Attribution d'indemnité au receveur municipal

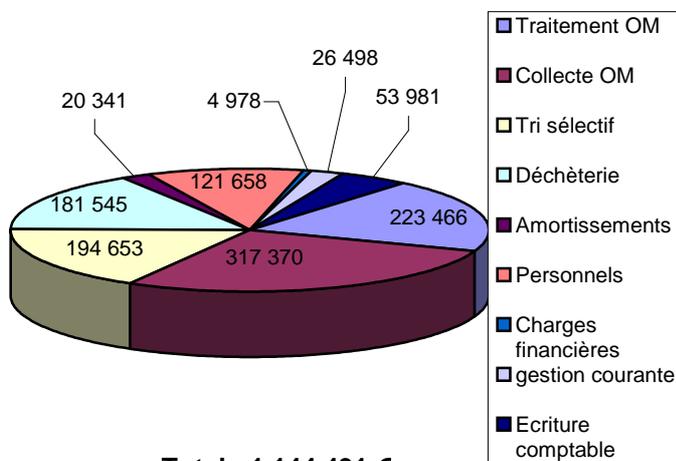
➤ Participation financière à la protection sociale des agents

⑤

Compte administratif 2012

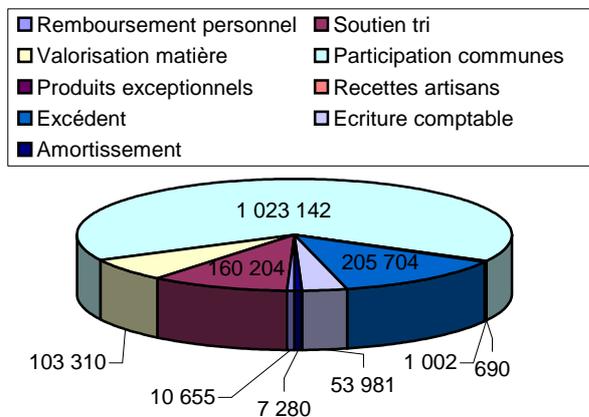
Compte administratif 2012

Dépenses de fonctionnement €



Total : 1 144 491 €

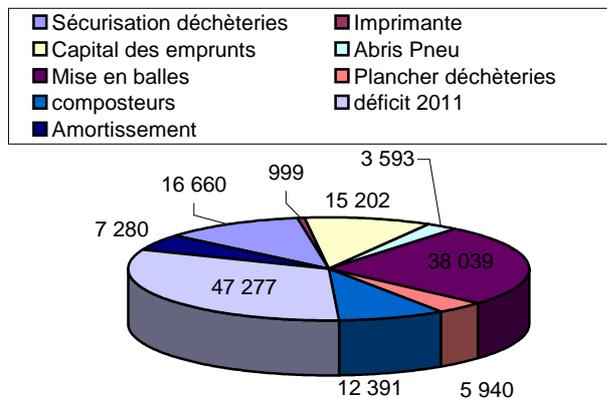
Recettes de fonctionnement €



Total : 1 565 968 €

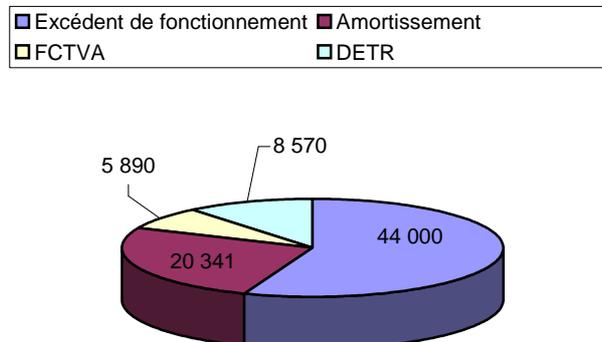
Résultat fonctionnement : 421 477 €

Dépenses d'investissement €



Total : 147 381 €

Recettes d'investissement €



Total : 78 801 €

Résultat investissement : -68 580 €

Reste à réaliser : 19 101 €

Résultat de l'exercice 2012 : 371 998 €

⑥

Les flux de déchets

6.1

Le compostage individuel

Le compostage individuel et broyeurs à végétaux

En 2012, le Sictrem a acquis 200 composteurs, et 74 ont été distribués
Au total, 1 730 composteurs sont en place dans les foyers du SICTREM

Depuis 2011, afin de favoriser encore plus les démarches éco citoyennes de réduction de déchets, le Sictrem a acquis des broyeurs, transportables même dans des petits véhicules. Ces broyeurs sont mis à disposition avec une convention entre le demandeur et la SICTREM . L'objectif étant de proposer un outil supplémentaire, pour inciter les habitants à valoriser leurs déchets verts chez eux. Ceci s'inscrit également parfaitement dans une communication et une démarche d'éco citoyenneté, de tri et de réduction des déchets. Ces broyeurs ont été utilisés 26 fois en 2012 pour environ 120 heures d'utilisation et une estimation de 30m3 de broyat.

6.2

Les ordures ménagères résiduelles

Ordures ménagères

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2012 colonne 1

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées une fois par semaine en porte à porte sur l'ensemble du Sictrem et deux fois à la Maison de retraite de Nohant en Goût. Le prestataire de collecte est la société NCI ENVIRONNEMENT jusqu'au 31 décembre 2014,

Les ordures ménagères sont acheminées au quai de transfert du SICTREM à Farges-en-Septaine et sont ensuite transportées au CET 2 d'Orval. Le marché de transport est établi avec la société Mempontel et celui de traitement au CET avec la société SITA Centre Ouest jusqu'au 31 décembre 2014,

Mois	2011	2012
	OM Quantité tonne	OM Quantité tonne
Janvier	228,8	238,66
Février	218,6	243,24
Mars	224,2	221,76
Avril	227,4	204,04
Mai	236,7	220,06
Juin	213,6	240,44
Juillet	210,8	249,76
Août	252,0	213,32
Septembre	257,6	205,08
Octobre	226,5	214,62
Novembre	273,7	249,66
Décembre	202,3	206,14
TOTAL	2 772,18	2 706,78
TOTAL kg/hab/an	204,51	195,55

Population	13 842
Tonnage OM	2 706,78
Kg/Hab	195,55

Charges € HT	Fonctionnelles	14 894,70	
	techniques	collecte	275 694,50
		Transfert	18 776,30
		traitement	208 846,80
	prévention	4 226,20	
Produits	Aides	2 213,30	

Coût total € HT	520 225,50
Coût total € TTC	559 345,00
Coût total €/tonne	206,65



Diminution de la quantité d'ordures ménagères collectée de 70 tonnes et augmentation de la population légale (290 habitants) soit une diminution de **9 kg/habitant**

6.3

Le tri sélectif

TRI SELECTIF 2012

verre	acier	alu	EMR	ELA	PET Foncé	Pet Clair	PeHD	JRM	Refus	Total
-------	-------	-----	-----	-----	-----------	-----------	------	-----	-------	-------

Stock fin décembre 2011

0,00	-4,827	0,394	7,696	1,022	-0,097	-0,134	1,920	0,207	2,558	8,74
------	--------	-------	-------	-------	--------	--------	-------	-------	-------	------

	Tonnage collecté facturé			Total
	Vert	Bleu	Jaune	
Janvier	0,00	38,90	14,24	53,14
Février	0,00	29,10	10,48	39,58
Mars	138,07	34,22	13,24	185,53
Avril	0,00	33,50	12,26	45,76
Mai	0,00	34,81	12,80	47,61
Juin	137,36	29,56	11,98	178,90
Juillet	40,06	37,58	16,02	93,66
Août	61,42	34,84	13,54	109,80
Septembre	43,94	27,90	11,32	83,16
Octobre	0,00	38,28	13,22	51,50
Novembre	0,00	29,79	12,92	42,71
Décembre	125,10	34,18	13,42	172,70
Total	545,95	402,66	155,44	1 104,05

% refus caractérisé	3,50%	16,69%
% refus réel	0,08%	29,47%
T2 freinte+refus	-3,42%	12,78%

Total

Tonnage produit										
	1,968	0,085	12,299	0,608	0,851	2,071	1,311	28,980	2,345	50,518
	1,848	0,079	6,608	0,543	0,599	2,045	1,580	23,964	3,274	40,540
138,07	2,095	0,112	6,655	1,137	0,684	2,362	1,490	24,161	3,739	180,505
	2,310	0,970	6,509	0,904	0,635	2,852	1,931	20,275	6,014	42,400
	1,389	0,092	7,581	0,453	0,631	2,484	1,484	33,109	1,032	48,255
137,36	1,680	0,126	9,163	0,577	0,689	2,809	1,141	22,749	3,459	179,753
40,06	2,865	0,181	5,157	1,016	1,145	3,685	1,982	30,091	4,296	90,478
61,42	1,963	0,134	4,680	0,547	0,763	2,776	1,508	22,197	1,887	97,875
43,94	1,859	0,086	7,458	0,994	0,811	3,185	0,922	16,585	4,554	80,394
	2,101	0,880	8,173	0,545	0,800	3,195	1,703	29,927	4,609	51,933
	2,423	0,078	2,574	0,730	0,455	2,260	1,479	29,485	2,840	42,324
125,10	2,077	0,023	8,744	1,437	0,903	3,068	2,517	48,891	-1,524	191,236
545,950	24,578	2,846	85,601	9,491	8,966	32,792	19,048	330,414	36,525	1 096,211

Tonnage livré										
0,00			5,032				5,352	21,520	5,834	37,738
0,00	7,340		12,600			2,525		24,260	2,579	49,304
138,07				2,202	3,160	2,801		25,140	2,136	173,509
0,00			12,930						4,853	17,783
0,00				2,468			7,375	23,400	5,512	44,172
137,36	7,657		18,350					47,680	1,959	213,006
40,06								25,500	2,349	67,909
61,42	4,649		4,444		4,620	7,222			4,992	87,347
43,94		0,604	15,024	2,448		5,400	5,575	24,260	2,850	100,101
0,00			7,863					97,980	3,650	109,493
0,00						3,598			4,574	8,172
125,10			6,018	5,096					1,975	138,189
545,950	19,646	0,604	82,261	12,214	7,780	28,921	16,344	289,740	43,263	1 046,723

Stock fin décembre 2012										
0,000	0,105	2,636	11,036	-1,701	1,089	3,737	4,624	40,881	-4,180	58,227

BILAN TRI SELECTIF2012

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2012 colonnes 2, 3 et 4

Le Sictrem dispose de 48 points d'apport volontaire comprenant au minimum 3 colonnes (verre, papier/carton, emballages).
 Les marchés en cours sont établis jusqu'au 31 décembre 2014.
 La collecte du verre est effectuée par la société SORECA, et la collecte et le tri des deux autres flux sont réalisés par la société SITA Centre Ouest.

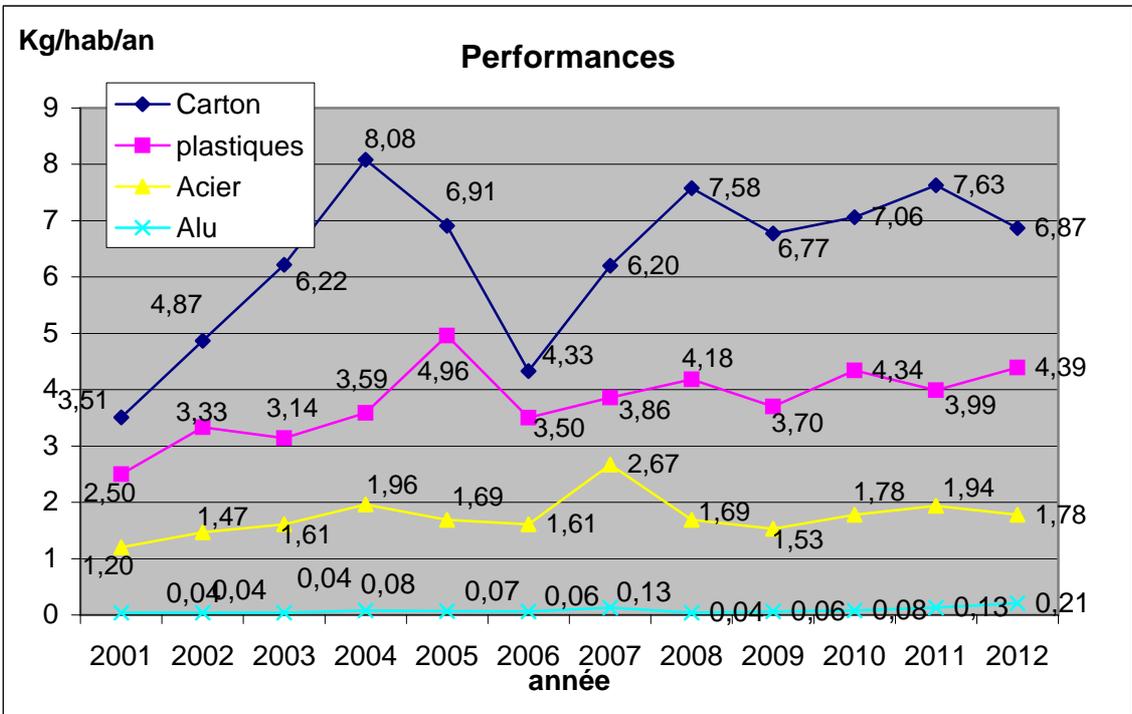
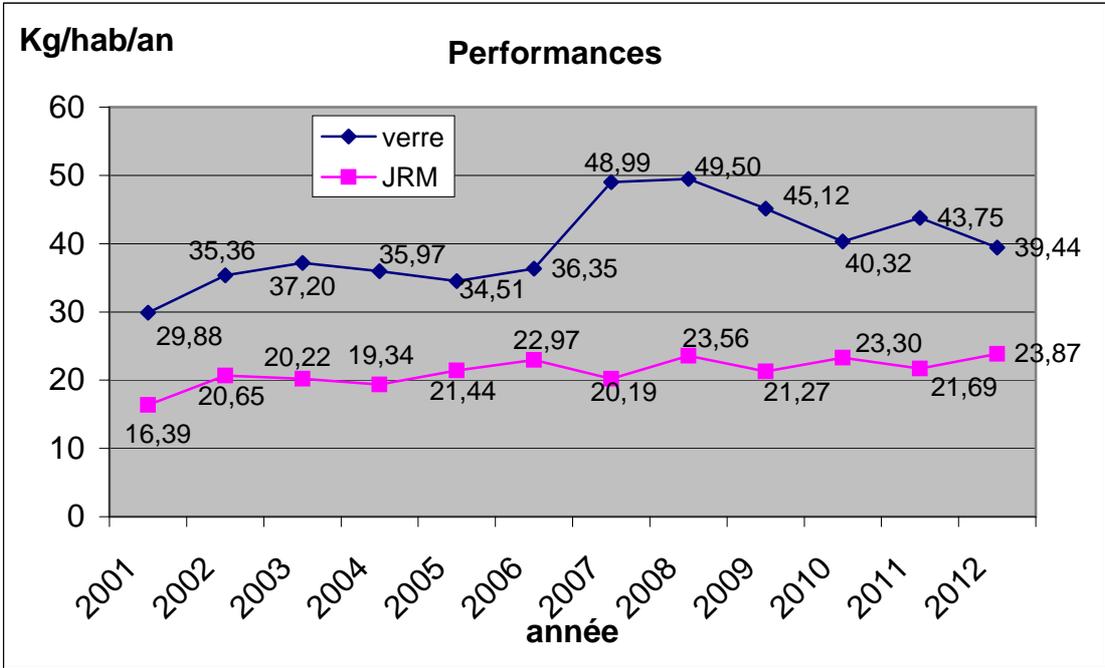
Population	13 842
Tonnage TRI Sélectif	1 104,05
Kg/Hab	79,76

Charges € HT	Fonctionnelles	35 272,80	
	techniques	collecte	126 211,60
		Tri	63 435,50
		prévention	0,00
Produits	Ventes matières	65 514,20	
	Soutien	122 438,80	
	Aides "reprises" inves. + Cor	3 428,70	

Coût total € HT	33 538,20
Coût total € TTC	46 641,50
Coût total €/tonne	42,25

Les performances de tri semblent inférieures cette année (79,76 kg/hab - 84,14 en 2011) En fait elles sont uniquement inférieures pour le verre (de 43,75 kg/hab en 2011 à 39,44 kg/hab en 2012). Moins d'emballages en verre (jus de fruit, eaux minérales,,,) et plus en plastique ?

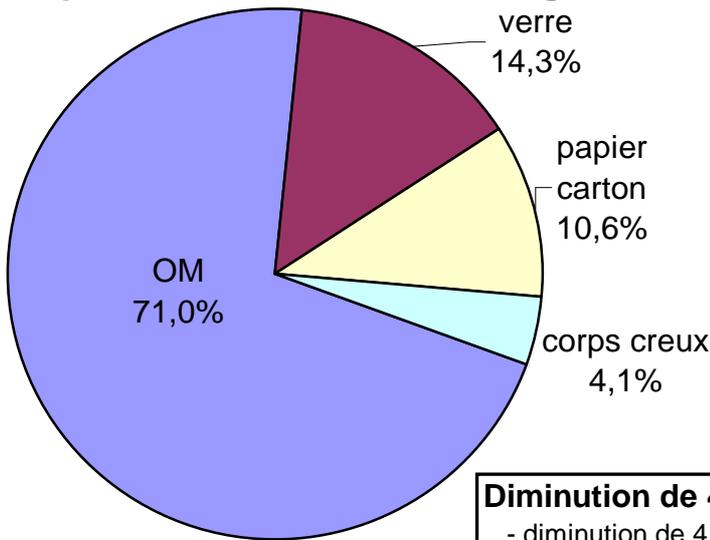
EVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI



Bilan tri et OM

Bilan OM et tri sélectif

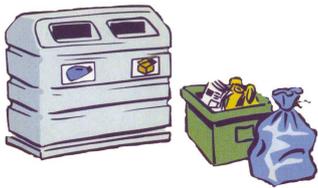
Répartition des déchets ménagers 2012



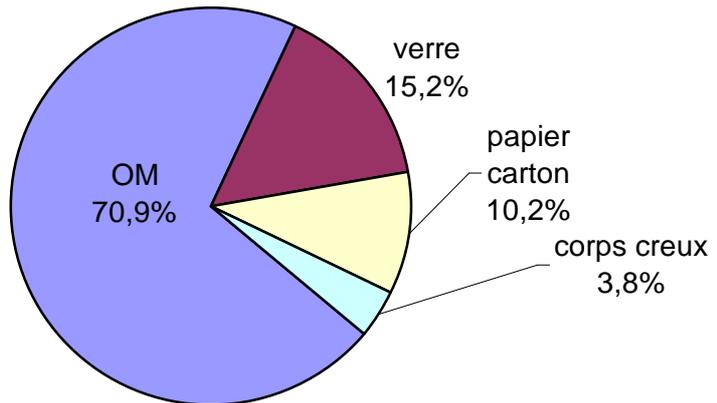
Quantité de déchets 2012 : 275,31 Kg/Hab

Diminution de 4,62 % de la quantité de déchets :

- diminution de 4,35 % des OM
- diminution de 5,11 % du tri sélectif (essentiellement dû à une diminution de 9,85% du verre)



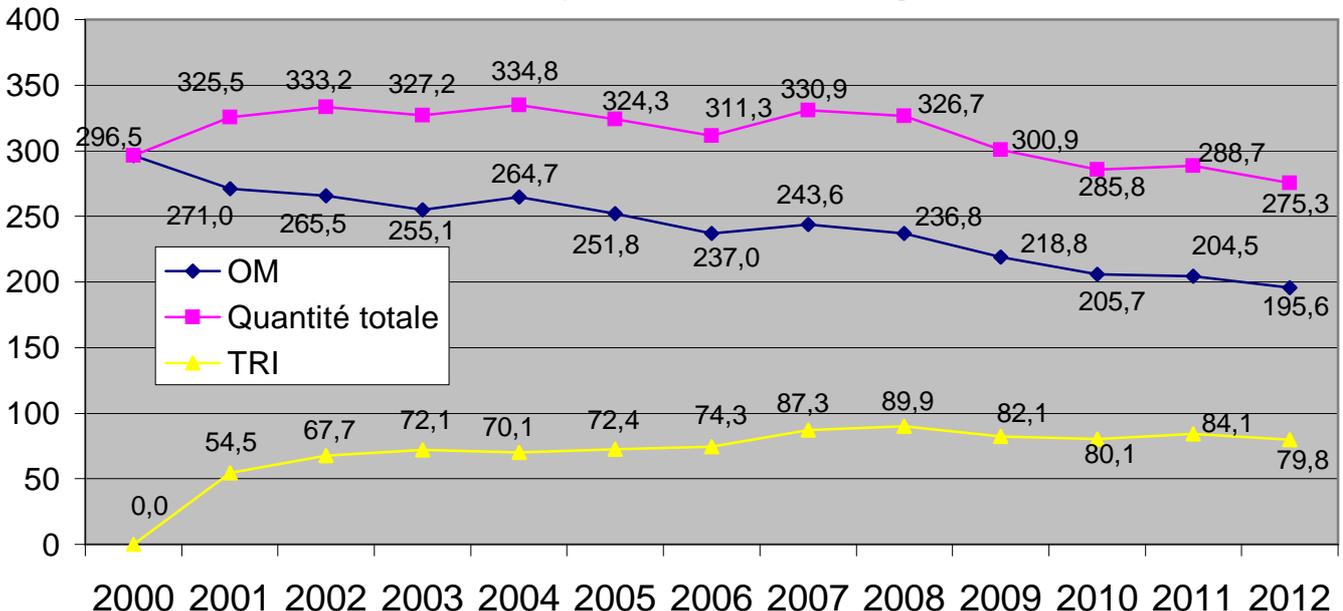
Répartition des déchets ménagers 2011



Quantité de déchets 2011 : 288,65 Kg/Hab

Kg/hab/an

Evolution de la quantité de déchet en Kg/Hab/an



6.4.

Déchèteries

DECHETERIES 2012

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2012 colonne 5

Déchets	BAUGY		Avord		Levet		TOTAL
	Enlèvements	Quantité	Enlèvements	Quantité	Enlèvements	Quantité	Quantité totale
Cartons	24	27,10	36	38,62	23	20,34	94,56
Déchets vert	15	517,00	18	473,00	10	352,00	1 342,00
DMS	9	7,91	9	8,11	3	2,24	18,26
Ferraille	19	50,14	23	58,52	8	19,38	128,04
Gravats	36	310,57	36	337,48	20	172,90	820,95
DEEE	26	44,33	34	53,22	9	18,47	116,02
Bois	34	132,84	42	161,24	17	68,22	362,30
Tout venant	71	233,26	85	261,76	54	159,58	654,60
TOTAL	234	1 323,15	283	1 391,95	144	813,13	3 536,73 Tonnes

Cartons	Enlèvements	Quantité
Collège	2	1,12
EPIDE	2	1,86
Nohant	4	2,74
LEPPA	4	2,78
TOTAL	12	8,50

Poids moyen par benne			
Matière	Tonne		
	Baugy	Avord	Levet
Carton	1,13	1,07	0,88
Ferraille	2,64	2,54	2,42
Bois	3,91	3,84	4,01
Tout venant	3,29	3,08	2,96

Population	13 842
Tonnage Déchèteries	3 536,73
Kg/Hab	255,51

Charges € HT	Fonctionnelles		29 197,20
	techniques	collecte	102 562,50
		transport	73 083,70
		Traitement	107 548,40
	prévention	2 287,80	
Produits	Ventes matières		22 661,50
	Soutien		18 485,70
	Aides		41 636,20

Diminution du tonnage collecté en 2012 de 242 tonnes par rapport à 2011, augmentation du coût/tonne (de 8€/tonne)

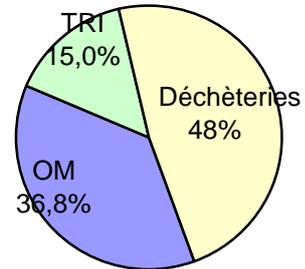
Coût total € HT	231 896,20
Coût total € TTC	245 330,00
Coût total €/tonne	69,37

Bilan déchets collectés

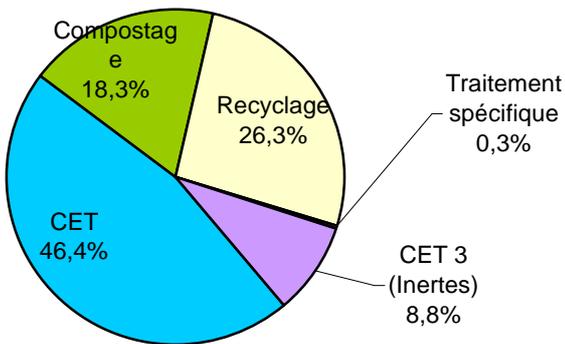
BILAN DES DECHETS COLLECTES EN 2012

	Tonnes	Kg/Hab/An
OM	2 706,78	195,55
TRI	1 104,05	79,76
Déchèterie	3 536,73	255,51
Total	7 347,56	530,82

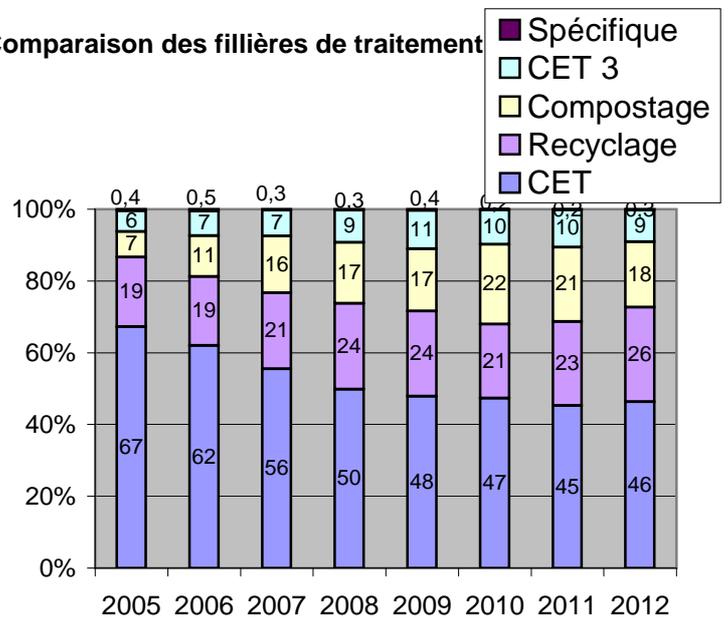
Filière de collecte des déchets



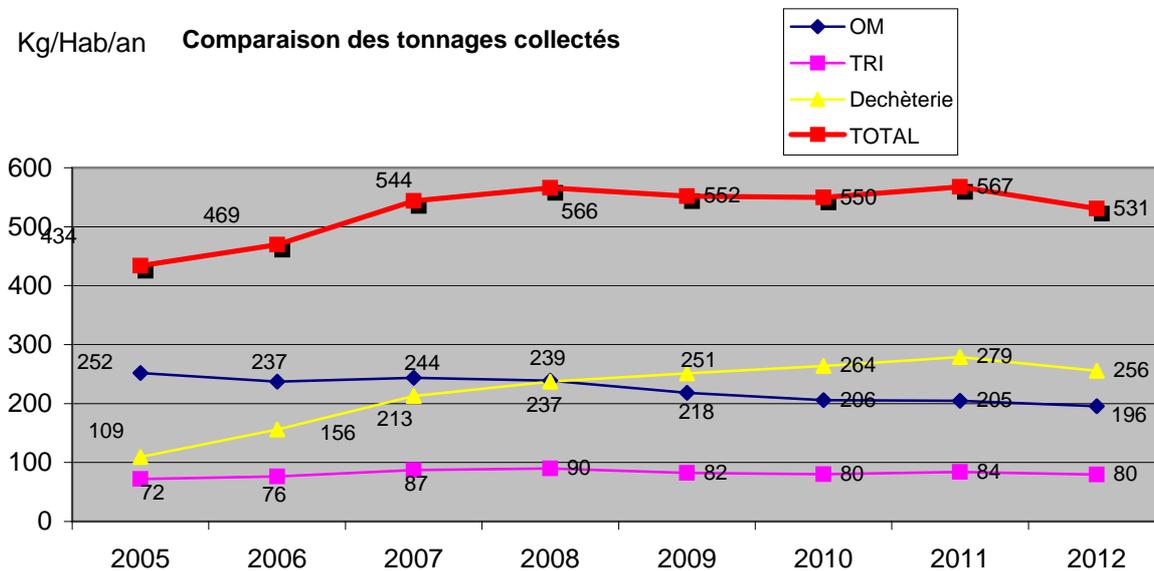
Traitement des déchets collectés



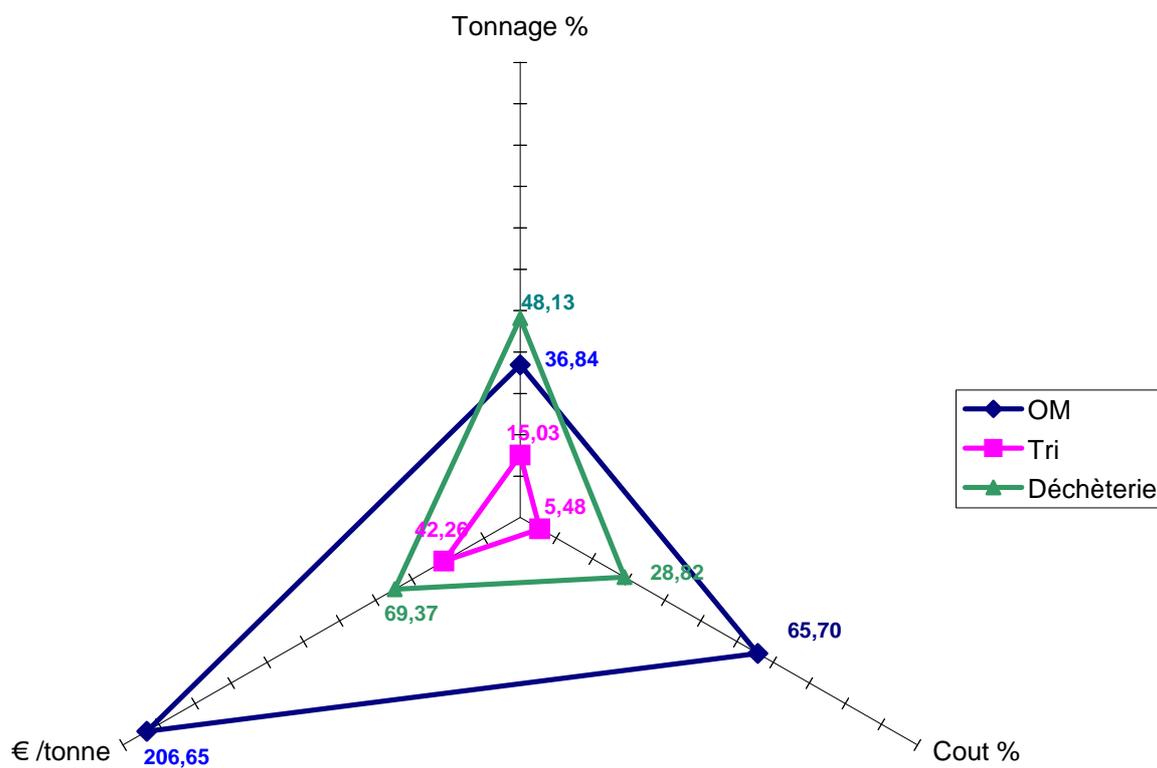
Comparaison des filières de traitement



Kg/Hab/an Comparaison des tonnages collectés



Comparaion des flux



7

Glossaire

Glossaire

C.E.T 2 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 (Pour déchets banals et ménagers)

CET 3 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 3 (Pour gravats et inertes)

DEEE : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

D.E.T.R : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

D.M.S : Déchets Ménagers Spéciaux

E.L.A : Emballage pour Liquides Alimentaires

E.M.R : Emballages Ménagers Recyclables autres que ELA et assimilés (= carton)

F.C.T.V.A : Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Freinte : Perte de tonnage lors du passage des déchets sur la chaîne de tri (humidité....)

J.R.M : Journaux Revues Magazines

O.M : Ordures Ménagères

P.E.H.D : Polyéthylène Haute Densité

P.E.T : Polyéthylène Téréphtalate

Refus de process : refus liés au centre de tri (fines, erreurs des trieurs.....)